



17

## CIME DE MARTA

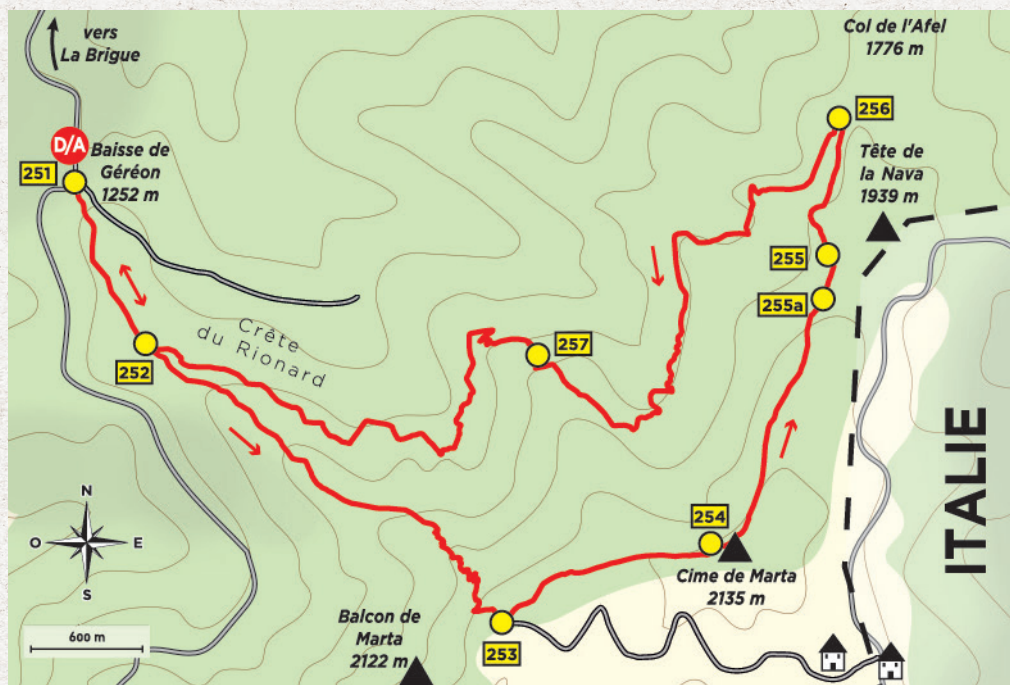
### Au départ de la Baisse de Géréon (1 254 m)



La commune de la Brigue, demeurée piémontaise en 1860 lors du rattachement du Comté de Nice à la France, devint française en 1947 avec sa voisine Tende, en perdant tout de même ses versants ligures et les 4 hameaux qu'ils abritent qui demeurèrent italiens. Cet itinéraire se propose de rattraper l'histoire en gravissant la cime de Marta (2 135 m) et en cheminant le long de la frontière en direction de la tête de la Nava. Belvédère idéal sur la Ligurie italienne et sur le Mercantour oriental, la crête frontière délimite l'immense forêt de conifères (sapins essentiellement) qui peuple l'ubac dominant la Brigue, commune forestière importante des Alpes-Maritimes avec ses quelques 4 100 ha de surface boisée. A noter pour l'anecdote que la commune italienne de Triora a conservé 679 ha en indivision dans la forêt communale de la Brigue, qui engendrait un droit sur le produit des coupes !

### Itinéraire

De la baisse de Géréon (1 252 m - b.251), s'élever dans la forêt par une piste, puis par un sentier qui remonte progressivement la crête du Rionard (b.252) alternant les portions non boisées et les couverts obscurs. Une partie finale raide mène, au prix de multiples lacets serrés, au plateau de Marta (1 998 m - b.253) et à la piste militaire du balcon de Marta, cime voisine (au sud-ouest) coiffée d'anciennes casemates. S'élever (nord-est) par une croupe facile et déboisée pour gagner la cime de Marta (2 135 m - b.254) également appelée mont Vaquet. Descendre hors-sentier par la crête Nord qui pique sur la frontière au niveau d'un petit collet (1 899 m - b.255a), à l'aplomb de la tête de la Nava (1 939 m). A la balise 255, descendre en direction du col de l'Afel (nord) avant de bifurquer complètement à gauche (b.256) pour entreprendre une longue traversée dans un beau mélézin. Rejoindre plus bas une barre rocheuse (b.257) que l'on franchit par de brefs lacets avant de poursuivre vers le profond valon de Bon Pertus (1 540 mètres). Une traversée dans la sapinière rejoint la crête du Rionard à la balise 252 où l'on retrouve l'itinéraire de montée.



N.B : 4x4 conseillé pour accéder au point de départ de la randonnée

### Caractéristiques de la randonnée

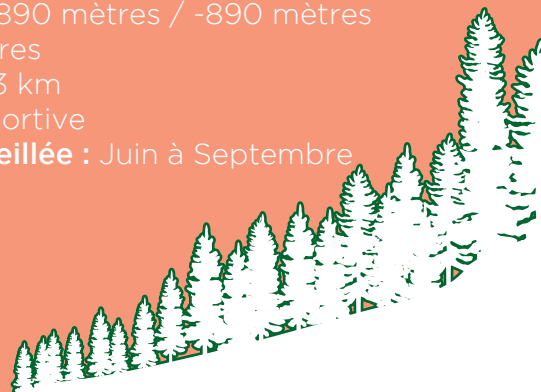
Dénivelée : +890 mètres / -890 mètres

Durée : 6 heures

Distance : 12,3 km

Difficulté : Sportive

Période conseillée : Juin à Septembre







# INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

## Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



## Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

**Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !**



## Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

## Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

**Encadrement :** n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

**Recommandations de pratique :** un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

**Pour alerter les secours, composez le 112.**

**Attention !** En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.